

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MARDI 10 DÉCEMBRE 2024 À 19 H

ADOPTION DU BUDGET 2025 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

AVIS est donné par la soussignée, greffière de la Ville, que le conseil de la Ville de Sainte-Catherine adoptera le budget pour l'exercice financier 2025 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2025-2026-2027 lors d'une séance extraordinaire qui aura lieu le **mardi 10 décembre 2024 à 19 h**, à la salle du conseil sise au 5465, boulevard Marie-Victorin, Sainte-Catherine.

Les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget 2025 et sur le programme triennal d'immobilisations.

Le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*.

Donné à Sainte-Catherine, ce 2 décembre 2024



Audrey-Maude Parisien, notaire
Directrice des Services juridiques et greffière